

Tallende Mag



N° 12

Juillet
2018



LES SAPEURS-POMPIERS : UNE IMPLICATION SANS FAILLE (P. 8)

- Edito du Maire / Horaires mairie / Etat civil 2
- Infos municipales 3
- Finances 4
- Infos municipales 5
- Écoles 10
- Entreprises 11
- Associations 12
- Infos municipales 16
- Agenda 16

HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE DE TALLENDE

- LUNDI : 10 h - 12 h
- MARDI : 10 h - 12 h
- MERCREDI : 10 h - 19 h
- JEUDI : fermée
- VENDREDI : 10 h - 12 h

Ces horaires peuvent être amenés à être modifiés lors de certaines périodes de l'année. Vous serez informés grâce à nos supports de communication (site internet, page facebook et panneau lumineux).

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

FOLTIER Youri, le 13 mai 2018
OLEON Lise, le 7 juin 2018

DÉCÈS

MICHAUD Josette née MITARD,
le 3 mars 2018
GARNAUD Marcelle née TARTIERE,
le 20 mars 2018
BRISOLIER Guy, le 28 avril 2018
GRIFFON Madeleine veuve BRISOLIER,
le 8 mai 2018
PARROT Anne-Marie née BOST,
le 18 juin 2018

Bulletin municipal - Juillet 2018
Directeur de publication : Eric Brun
Crédit photos : L. Kieffer, P. Marchat, S. Dubos et les associations
Conception : L. Kieffer
Equipe de rédaction : les élus et les associations
Responsable de communication : Franck Gougat
Impression : Imprimerie Decombat
Dépôt légal : Juillet 2018
N° ISSN : En cours

Mes Chers Concitoyens et Chers Amis,



Les nostalgiques des rues immaculées de toutes traces de végétation sont au comble de l'irritation lorsqu'une touffe d'herbe a l'outrecuidance d'apparaître sur le trottoir juste devant chez eux. La vue de cette intruse leur devient très vite insupportable.

Alors que fait le Maire ? Que font les employés municipaux ? Ces questions les taraudent, tandis qu'ils mesurent jour après jour la croissance de ces herbes insolentes devant leur demeure.

« De mon temps, les rues de Tallende étaient plus propres », peut-on entendre. Ceux-là regrettent les temps pas si

lointains où des hommes revêtus de tenues spatiales, épandaient herbicides, et autres pesticides à profusion.

Là où ces hommes passaient, plus rien ne repoussait pendant des semaines. Mais voilà, ces produits se retrouvent dans notre environnement, dans l'eau que nous buvons, dans les aliments que nous consommons, dans l'air que nous respirons. Ils nous empoisonnent petit à petit chaque jour, insidieusement.

Les conséquences des pesticides sur notre santé sont maintenant bien établies et ne peuvent plus être ignorées ni contestées.

Alors, le choix des élus et des services municipaux a été de signer la charte « zéro phyto ». De toute façon, l'usage des pesticides est maintenant interdit, non seulement pour les collectivités, mais aussi pour Monsieur tout le monde dans son jardin. Notre santé en dépend.

Les rues de notre commune sont désormais désherbées mécaniquement et manuellement sans chimie, seuls les produits biocontrôle sont autorisés (chers et peu efficaces). Pour être aussi efficace que les pesticides, une armée d'employés municipaux serait nécessaire.

Réfléchissons un instant ensemble : terminés les pesticides qui nous intoxiquent et pas d'embauches supplémentaires d'employés municipaux qui alourdiraient nos feuilles d'impôts locaux.

Que faire alors ? Comme beaucoup d'entre nous, passer quelques minutes à arracher les herbes devant chez soi. Est-ce si terrible ?

De son côté, la municipalité déploie ses équipes d'agents formés et investit dans des matériels de plus en plus performants pour le désherbage mécanique de notre espace public.

Malgré tout, il faudra que chacun d'entre nous s'habitue à voir poindre ici ou là quelques herbes sur nos trottoirs.

Le concept de l'immaculé goudron et du tout minéral a bel et bien vécu. Il faudra nous y habituer. Nos enfants nous diront merci d'avoir fait ce choix.

Pour chaque décision importante et structurante concernant notre commune, nous souhaitons demeurer à l'écoute des Tallendais.

Pour organiser le temps scolaire à partir de septembre 2018, la méthode appliquée fut donc la concertation avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les parents et la municipalité.

Après le temps de la consultation et de l'échange, les deux Conseils d'Écoles ont été appelés à voter et se sont prononcés pour le retour de la semaine à 4 jours.

Suite aux votes, nous avons pris la décision de revenir à cette nouvelle formule à compter de septembre 2018.

Avec l'été, la chaleur revient et pourrait être fatale si nous n'y prenons garde. Je vous invite à être attentifs aux personnes âgées ou isolées auprès de vous et à prendre connaissance du plan canicule en mairie, pour parer à toutes les éventualités.

Pour des vacances tranquilles, n'oubliez pas de signaler votre départ à la gendarmerie de Veyre-Monton. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Pensez-y.

En ce début d'été, je souhaite à chacun de vous et à vos familles de belles vacances !

Eric Brun - Maire de Tallende / Conseiller communautaire

RÉUNION PUBLIQUE

Retour sur nos 4 premières années de gestion

Le 8 juin dernier, la municipalité a choisi de présenter aux Tallendais, au cours d'une réunion d'information publique, un « bilan d'étape », autrement dit, un état des lieux de ses actions et de ses travaux répondant aux principaux engagements annoncés dans son programme électoral.

Mr le Maire et ses adjoints ont fait le point à tour de rôle, chacun dans son domaine respectif, sur l'état d'avancement de leur feuille de route. Il a notamment été abordé les sujets tels que la gestion budgétaire, les impératifs et les promesses nouvelles de l'intercommunalité, l'évolution urbanistique, la situation des écoles, le personnel municipal, les gros travaux

de voirie et de bâtiments, les efforts du point de vue social, associatif et en termes de communication et d'information.

Une présentation des investissements en cours ainsi qu'un prévisionnel des opérations les plus marquantes pour l'année 2019 étaient également à l'ordre du jour de cette réunion. Dans la foulée, les Tallendais ont pu amorcer un débat avec l'équipe municipale sur les perspectives d'évolution à la fois communale et intercommunale.

La séance s'est clôturée, comme il se doit, par des échanges autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.



Civisme : DES RÈGLES IMPORTANTES À RESPECTER :

LE CODE DE LA ROUTE :

La signalisation routière présente sur la commune de Tallende, au même titre que sur les autres infrastructures, doit être respectée. Il s'agit notamment des limitations de vitesse, des « stop » et « cédez le passage », des stationnements réglementés mais aussi des feux. Quelques exemples de règles que certaines et certains ne respectent pas toujours :

- Stationnement devant les écoles : sur les zones marquées d'une ligne jaune continue et sur les lignes en zig-zag (Arrêts de bus) : l'arrêt et le stationnement sont interdits !
- Rue de Tallagnat : les feux passent au rouge lorsque vous dépassez la limitation de vitesse prescrite ou si un riverain de la rue du Château se présente devant le feu de sa rue. Ces feux tricolores ont été mis en place parce que ce secteur était dangereux, respectons-les !
- Limitation de vitesse : lors des réunions de quartiers, la vitesse excessive est systématiquement évoquée par les riverains. Pour la sécurité et la paisibilité de tous, adaptons notre vitesse !



LES NUISANCES SONORES

Régulièrement, les élus sont alertés par nombre de citoyens gênés par les bruits de voisinage.

Si le maire est dépositaire du pouvoir de police, il n'a pas vocation à gérer systématiquement les problèmes de voisinage qui peuvent se résoudre par le simple respect des uns et des autres.

Il n'y a pas à ce jour d'arrêté municipal à Tallende pour réglementer les nuisances sonores au-delà des règles nationales et départementales.

Toutefois, pour que chacun profite des belles journées que nous espérons cet été, respectons nos voisins en arrêtant les tondeuses et motoculteurs ou tout autre appareil bruyant aux heures des repas (au minimum...).



BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Résultats 2017

► FONCTIONNEMENT

RECETTES	1 023 582,50	
DÉPENSES	782 640,53	-
RÉSULTAT	+ 240 941,97	=

► Résultat NET

REPORT N-I (2016)	+ 327 209,01	
RÉSULTAT 2017	+ 240 941,97	+
EXCÉDENT =	+ 568 150,98	=

► INVESTISSEMENT

RECETTES	387 886,76	
DÉPENSES	326 087,77	-
RÉSULTAT	+ 61 798,99	=

► Résultat NET

REPORT N-I (2016)	+ 139 228,05	
RÉSULTAT 2017	+ 61 798,99	+
EXCÉDENT =	+ 201 027,04	=

Report N-I = Excédent précédent



D'AUGMENTATION
DES TAUX
D'IMPOSITION

► TRÉSORERIE

Net Fonctionnement **+ 568 150,98€** + Net Investissements **+ 201 027,04€** = **+ 769 178,02€**



NOTRE CAPACITÉ DE DÉSENNETEMENT ACTUELLE : **3,86 ANNÉES**

Ce ratio constitue une mesure de la solvabilité de la collectivité
ON CONSIDÈRE SON NIVEAU COMME NORMAL POUR UNE COMMUNE
LORSQUE CE RATIO EST SITUÉ EN DESSOUS DE **10 ANS**

Le PLU porte ses fruits

Le document d'urbanisme approuvé l'an dernier a vocation entre autre de permettre l'accueil de nouveaux habitants au sein de notre commune. Ainsi, 3 secteurs de grande surface



ont été classés en zone urbanisable sous condition de réaliser des opérations d'ensemble (OAP – Orientations d'Aménagement Programmé). Ce sont ainsi environ 60 à 70 constructions nouvelles qui devraient voir le jour sur la commune dans les années à venir.

Ces opérations d'ensemble permettent à la commune de déléguer à l'aménageur la construction des équipements communs de voirie, réseaux et espaces verts.

A ce jour, une opération est plus avancée que les autres et concerne un ensemble de parcelles situé entre la rue du Chancel et la rue du Château d'Eau, au-dessus de la rue du Colombier. Le projet comporterait une trentaine de maisons dont 20% de logements locatifs conformément aux règles fixées dans le PLU. Toutefois, le promoteur privé qui porte ce projet rencontre actuellement les différents propriétaires pour l'acquisition des terrains. Seules des promesses de vente ont actuellement été rédigées.

Des premières esquisses nous ont été présentées mais rien n'est encore complètement finalisé et donc ne peut vous être exposé en l'état.

Un dépôt de permis d'aménager est envisagé d'ici la fin de l'année pour des travaux d'aménagement en 2019 et les premières constructions pourraient voir le jour à l'automne de cette même année.

Nous ne manquerons pas de vous donner de plus amples informations dans les mois qui viennent.



Un nouvel équipement sportif pour les jeunes... et les moins jeunes !

Le vieillissant terrain de basket laisse cette année sa place à un « city », un terrain multisport flamant neuf.



La nouvelle installation permettra de pratiquer plusieurs sports (basket, foot, hand, tennis, tennis ballon, volley, badminton) avec l'ensemble des équipements nécessaires et le marquage au sol adapté.

Les conditions de sécurité seront en outre améliorées, avec un sol plus souple que l'ancien revêtement, des filets de protection sur 4 côtés de 5 m de hauteur pour éviter que les balles et ballons n'aillent sur le domaine public ou ne soient perdus dans la végétation environnante, des cages et poteaux aux normes actuelles, l'interdiction d'accès aux 2 roues, ...

L'entrée du site permettra par contre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Ce terrain multisport «City» représente un investissement important pour la commune. Aussi, pour limiter les risques de dégradation, un équipement de vidéosurveillance est installé simultanément sur le site avec enregistrement des images.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés ! A l'occasion de la réalisation du city, plusieurs ateliers du parc de jeux sont remplacés par des structures neuves, un parcours (toboggan, mur d'escalade, tour, passerelle, ...), une pyramide de cordes et un portique mixte accueillant une balançoire pour les tout-petits.

A l'heure où vous lisez cet article, les travaux sont terminés, alors **PLACE AUX JEUX DÈS CET ÉTÉ !**

! L'option d'un filet en toit n'a pas été retenue du fait des contraintes de gestion hivernale (feuilles mortes, neige, glace qui risquent de déformer voire détruire le filet à terme)

ADIL

Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel.

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant :

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE.

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin, ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.



Maison de l'Habitat

129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

04 73 42 30 75
contact@adil63.org
www.adil63.org

CCAS

*Le service de proximité de Mond'Arverne :
un service qui s'adapte aux besoins de chacun*



Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien, pour l'entretien de votre logement, pour la préparation de vos repas, pour l'aide à la toilette, les courses, ou l'accompagnement au quotidien (sorties, jeux...) ? Le service à la personne de Mond'Arverne communauté est là pour vous. Proximité, écoute, adaptabilité sont au cœur de ses missions.

Il propose des services adaptés aux besoins de chacun : les personnes fragilisées temporairement ou de manière plus durable (sortie d'hospitalisation, handicap...) les personnes âgées de plus de 60 ans.

Les aides à domicile et auxiliaires de vie du service à la personne peuvent intervenir chez vous 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h, sur les 28 communes du

territoire de Mond'Arverne.

Pour évaluer avec vous vos besoins et vous aider dans les démarches administratives, les responsables de secteur se rendent à votre domicile. En fonction de votre situation, des aides financières peuvent vous aider à financer les interventions, nos responsables de secteur sauront vous guider aussi pour ces démarches administratives.

Le service est également éligible à un crédit d'impôt équivalent à 50% du montant des prestations.

Votre communauté de communes propose également le portage de repas à domicile. Les repas sont élaborés par une diététicienne et confectionnés par la société Saveurs et Traditions du Bocage. Mond'Arverne se charge de la livraison à votre domicile. Vous

prenez selon le rythme de votre choix (1 repas à 7 repas par semaine). Les repas sont composés d'une entrée, d'une viande (ou poisson), de légumes/féculents, d'un fromage ou laitage, d'un dessert, et d'un morceau de pain.

Vous pouvez recourir au service de façon ponctuelle, sur quelques jours ou semaines, ou plus durable à l'ensemble des services.

Pour plus d'informations contactez-nous au 04.73.69.24.28, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Ou en vous rendant à l'une des permanences :

- En Mairie de St-Amant-Tallende les mardis de 9h à 12h
- En Mairie d'Aydat les jeudis de 9h à 12h

COLOMBE DE LA PAIX ou pigeon de la discorde



Les pigeons que l'on rencontre dans les rues de Tallende, comme dans la plupart des villes, appartiennent à la même famille que la colombe, symbole de la paix. Pourtant, ils attirent contre eux les foudres de certains, surtout quand les populations de cette espèce tendent à augmenter de façon importante.

Le pigeon biset, à l'origine sauvage et communément appelé colombe (*Columba livia*), est le plus représenté dans les villes, tandis que le pigeon ramier et le pigeon colombin s'y font moins remarquer. Domestiqué par l'homme il est devenu omnivore et se satisfait de pain, fruits et légumes, voire de la viande. La nourriture abondante et l'absence de prédateurs lui permettent de se reproduire toute l'année et de proliférer de telle façon qu'il peut devenir envahissant.

Certains craignent alors la transmission de maladies, la dégradation de bâtiments par les fientes corrosives, les odeurs, le bruit (surtout quand il colonise les greniers), etc.

Alors, que faire ?

Sur un plan juridique, le pigeon est un animal classé « res nullius » c'est à dire qui n'appartient à personne. Juridiquement, les communes n'ont donc aucune responsabilité en la matière. La municipalité n'a pas vocation à intervenir sur le domaine privé.

Il faut rappeler qu'il est interdit de le nourrir ou de favoriser sa nidification, et seul le maire peut décider de réguler les populations au titre de la santé publique. Mais pas n'importe comment !

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) préconise plusieurs méthodes qui ne sont pas toutes à la portée de notre commune :

- Fils tendus pour empêcher les pigeons de se poser sur les bâtiments,
- Absence de corniches plates sur les nouvelles constructions,
- Végétalisation des espaces libres pour favoriser la concurrence entre les espèces sauvages et les pigeons des villes,
- Pigeonniers publics de régulation où les œufs seront stérilisés ou supprimés,
- Installation de nichoirs pour le faucon pèlerin quand il est présent localement.

A Tallende, la municipalité est intervenue sur les bâtiments publics, et notamment l'église pour limiter les sites de nidification et les reposoirs.

Il y a quelques années, un fauconnier était intervenu, mais les effets de l'effarouchement s'estompent vite.

Nous n'avons pas non plus les moyens (financiers et humains) de mettre en place un pigeonnier et y assurer la surveillance nécessaire à la régulation des populations.

Reste à chacun à se discipliner en respectant l'interdiction de nourrissage et en intervenant dans les bâtiments privés pour limiter les nids dans les granges et greniers (par exemple : empêcher les oiseaux de pénétrer dans les bâtiments en mettant en place des grillages fins).

En savoir plus :

www.aerho-oiseauxdesvilles.org
www.ambassadedespigeons.com



LES SAPEURS-POMPIERS : *Une implication sans faille*

C'est un rituel en même temps qu'un devoir de mémoire. Le 8 mai 2018, comme chaque année, les pompiers du Centre de secours de Saint-Amant-Tallende ont défilé.

Tous y participent : les retraités, les actifs ainsi que les jeunes Sapeurs-Pompiers avec la même volonté de représenter avec rigueur et dignité leur fonction.

Rendez-vous est donné au centre de secours. Une certaine effervescence règne dans les vestiaires ce matin-là... il y a plusieurs défilés à assurer et il faut être prêt à temps alors, on s'entraide pour accrocher la fourragère ou vérifier que tout soit en place. Les médailles ornent les vestes, les Sapeurs-Pompiers sont fin prêts pour défiler.

Trois d'entre eux partiront avec le VSAV (Véhicule de Secours et Assistance aux Victimes) et leur bipper à la ceinture car on

peut avoir à tout moment besoin d'eux et leur intervention doit être la plus rapide possible.

Regroupé devant la Mairie de chaque commune, le défilé se met en marche au rythme de la fanfare, chaque Sapeur-Pompier règle son pas sur la musique. Le point d'arrivée est identique : le Monument aux morts qui rappelle à chacun le nom de ceux qui sont morts au combat. Puis vient le moment du recueillement, les Maires lisent le discours préparé pour l'occasion et les pensées vont vers ces soldats qui ont donné leur vie.

Le centre de secours de Saint-Amant-Tallende regroupant plusieurs communes (Saint-Amant-Tallende, Saint Saturnin/Chadrat, Tallende, Le Crest), une délégation de Sapeurs-Pompiers est présente devant chaque Monument. La matinée prendra fin autour du verre de l'amitié, offert à tour de rôle par les communes.



DON DE SANG BÉNÉVOLE : *une grande mobilisation*



La collecte de don de sang bénévole, qui a eu lieu à Tallende le 12 avril 2018, a accueilli 88 donateurs.

La première collecte de l'année à Tallende a été un succès puisque la population a répondu à l'appel national et que nous avons accueilli 88 donateurs dont 2 nouveaux jeunes adultes.

Nous remercions sincèrement toutes ces personnes qui comprennent l'importance du don de sang dont la collecte doit être permanente tout au long de l'année pour répondre aux besoins des hôpitaux. L'Établissement Français du Sang (EFS) doit faire des campagnes de communication nationales pour alerter le public qui ne connaît pas cette nécessité.

C'est pourquoi nous comptons sur votre fidélité. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Nous vous rappelons qu'un délai de 8 semaines est nécessaire entre 2 dons de sang total, voici les prochaines dates :

- 20 juin à Saint-Amant-Tallende,
- 30 août à Saint-Sandoux,
- **25 octobre à la Salle des Fêtes de Tallende,**
- 20 novembre à Chanonat,
- 20 décembre à Saint-Saturnin.

Notez ces dates sur vos agendas !

Appel : la jeune personne qui souhaite rejoindre notre association est invitée à prendre contact avec Sabine Egron au 06 87 17 66 69. Merci.

L'ADSB de Saint-Amant-Tallende, équipe de Tallende

LA JDC POUR LES 16-25 ANS *Découverte et inscription en ligne*

La Journée Défense et Citoyenneté est un moment unique de rencontre avec les représentants de l'Armée française. Elle permet à près de 800 000 jeunes en France de connaître et comprendre la légitimité de la défense nationale.

Cette journée est un passage obligé pour tous les jeunes de 16 à 25 ans et il est indispensable d'y participer pour accéder aux examens (CAP, Bacs, Permis de Conduire,...), aux Concours (fonctions publiques, grandes écoles,...) ou encore pour s'engager dans l'Armée.

Tous les renseignements, le choix du centre d'accueil et de la date pour réaliser sa JDC ou tout simplement l'inscription sont possibles sur le site www.majdc.fr en vous créant un compte.

Mais avant cela, dès 16 ans, vous devrez vous faire recenser auprès de votre Mairie. Toutes les informations sont sur le site www.tallende.fr rubriques : A VOTRE SERVICE – Démarches administratives

DON DE MOELLE : *La France est en retard !*

Les pénuries de sang défraient la chronique régulièrement. Les appels aux dons sont fréquents et souvent, vains.

Pourtant, le soutien apporté à Robin a démontré une générosité énorme de la part des Tallendais et il y a fort à parier que la situation est identique dans tout l'hexagone !

Alors pourquoi ces pénuries, pourquoi sommes-nous trop souvent obligés de recourir à des dons étrangers pour le sang ou la moelle ?

Un donneur de moelle a l'impression de sauver une vie. C'est vrai, mais, dans la réalité c'est beaucoup plus que ça ! Un donneur sauve souvent une famille ! J'ai

eu, malheureusement, la chance de voir des parents sauter et crier comme des forcenés dans le couloir d'un service d'oncologie parce qu'ils venaient d'apprendre qu'un péruvien (oui, vous avez bien lu !) avait, un jour, fait la démarche de s'inscrire sur la liste internationale de donneurs et était compatible avec leur fille très gravement malade.

S'inscrire sur cette liste ne prend que quelques minutes. Un don (si vous avez la chance d'être un jour compatible avec un malade) se fait de plus en plus souvent par simple prise de sang. Je sais que de nombreux Tallendais ont déjà fait cette démarche suite aux problèmes de Robin. Qu'ils en soient remerciés au nom de tous les parents d'enfants malades qui attendent, quelque part dans le monde, ce don de vie.

Et croyez-moi ! Un donneur donne bien plus qu'une chance formidable de guérison. Il redonne vie à toute une famille.

Sang, plaquettes, moelle, Donnez !

Témoignage recueilli de la part du papa de Robin



ÉCOLE MATERNELLE de Tallende

L'année en maternelle a été centrée sur les arts visuels avec la visite du Musée d'art Roger Quillot. Les enfants ont participé avec enthousiasme aux ateliers plastiques. Ils ont également assisté à un spectacle Monde et C'est pas au vieux singe qu'on apprend à vendre la peau de l'ours, dans le cadre du Festival Puy de Mômes.

Pour le carnaval, les enfants sont venus déguisés à l'école et les Petites Sections ont fabriqué leur propre déguisement en s'inspirant de l'artiste Keith Harring.

Toute l'école est allée au cinéma assister à la projection d'Ernest et Célestine en hiver et a aussi assisté à la représentation des CP Repas de fête chez Petite Sorcière.

Une sortie à Issoire à la salle J. Héliou a eu lieu le jeudi 28 juin. Les élèves ont participé à un atelier artistique sur le thème de la sculpture et l'argile avec une intervenante plasticienne et une action Land Art dans le Parc René Cassin qui jouxte la salle.

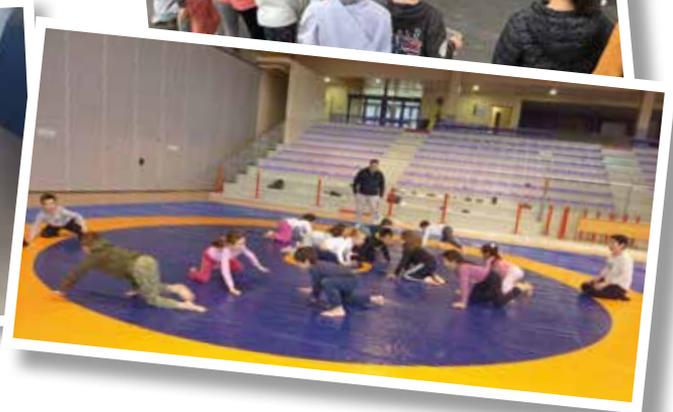
Toute l'année, M^{me} Chambon et M^{me} Charbonnier ont réalisé un découloignement en arts visuels : les élèves de Grande Section ont travaillé sur des artistes comme Bortusk Leer et ses monstres.

Un vernissage a eu lieu pour la classe des Petites Sections pour montrer aux parents tout le travail réalisé dans l'année.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de Tallende

Les élèves du CP au CM2 ont pu tout au long de l'année enrichir leurs apprentissages par la participation à divers projets. Scientifiques, en se rendant à l'école des Sciences, sportifs en rencontrant d'autres écoles lors de jeux d'athlétisme, de lutte, de hand ball et de flag, artistiques en mettant en scène et interprétant des pièces de théâtre. Ces découvertes riches et variées ont permis à chacun de développer le plaisir d'apprendre ensemble, de partager de bons moments tout en éveillant leur curiosité.

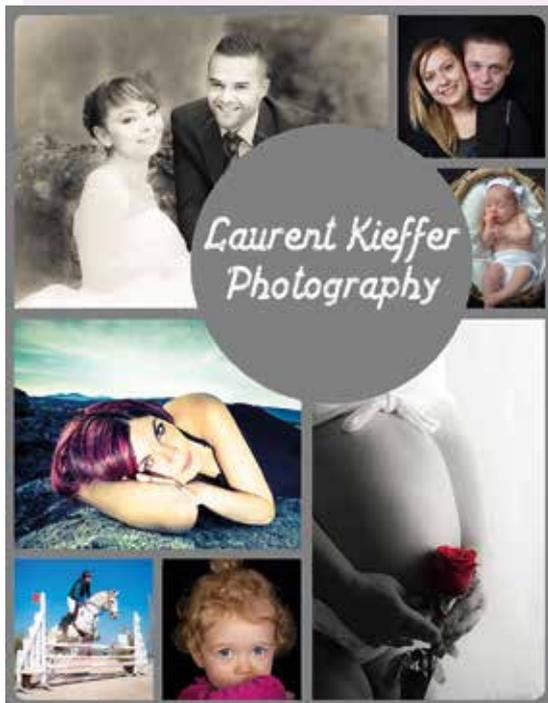
Cette année s'est terminée par une sortie collective : en effet, tous les élèves sont allés le 26 juin au Parc Animalier d'Ardes-sur-Couze où visites guidées et ateliers leur ont permis de côtoyer de plus près des animaux de tous continents.



Laurent KIEFFER Photography

Tout commence par la passion de la photographie, l'envie de capturer ces instants d'émotion dans le regard des personnes photographiées et puis il y a 7 ans, Laurent Kieffer franchit le pas et devient autoentrepreneur. Depuis, il réalise des reportages photos pour des enterrements de vie de célibataire, mariages, baptêmes mais

aussi pour la communication des entreprises ou la réalisation d'un book studio ou nature. Chaque reportage sera précédé d'une entrevue avec ses clients afin de comprendre et de répondre à leurs attentes.

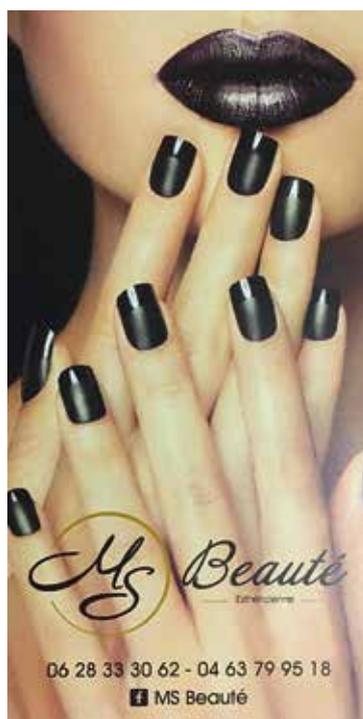


MS Beauté

Voilà déjà un an que Mathilde Sauvadet, esthéticienne, originaire de Vichy, a repris l'institut qui se trouve sous la galerie marchande de notre centre commercial. Elle a choisi de s'installer sur la commune de Tallende pour sa beauté et la sympathie de ses habitants.

Outre les prestations classiques d'un salon, destinées aux hommes comme aux femmes, MS Beauté propose également des séances de solarium ainsi que des soins des mains et des pieds.

Tél. : 06 28 33 30 62
Fixe : 04 63 79 95 18



Têtes en vrac • Caricatures

C'est sous ce nom qu'en 2015 Benjamin Ramm, artiste indépendant enregistré à la maison des artistes, a créé son activité de caricaturiste. Même s'il se déplace sur la France entière pour ses prestations, c'est dans notre « belle Auvergne » qu'il apprécie de travailler. Ses caricatures sont réalisées sur papier mais également sur tablette graphique ce qui permet une projection sur écran et de voir ainsi la caricature se créer.

Benjamin Ramm anime différents évènements privés (mariage, anniversaire...) tout comme des réunions d'entreprise ou des fêtes de villages où les convives sont « croqués ».



Alexandra Beauté Nail

Native de Tallende et avec la volonté d'offrir un

service de proximité à ses concitoyennes Alexandra a démarré le 1^{er} avril 2018 son activité de Prothésiste ongulaire, technicienne cils et pose de strass dentaire.

Elle officie uniquement sur le bourg de notre commune, soit à son adresse (9 place de l'Église) soit à domicile suivant la prestation. Alexandra pense déjà à développer son activité en proposant de nouvelles offres dont le maquillage semi-permanent.

Tél. : 06 20 64 20 54



ASSOCIATION

Bien-être à Tallende

Activités adultes :

■ PILATES

Développement des muscles profonds, amélioration de la posture, gainage et assouplissement articulaire.

Mardi : Salle de motricité (École maternelle Tallende) - 20h15-21h15

Jeudi : Dojo (Stade de foot Tallende) - 19h00-20h00

Vendredi : Dojo (Stade de foot Tallende) - 10h00-11h00

■ SHENG ZHEN GONG

Santé et bien-être grâce à un assouplissement du corps et de l'esprit, tensions relâchées, et meilleure circulation de l'énergie.

Lundi : Salle de motricité (École maternelle Tallende) - 19h00-20h00
Vendredi : Dojo (Stade de foot Tallende) - 14h15-15h15

■ DANSE AFRICAINE

Danses simples, basées sur la marche, contact avec la terre, fluidité, source du mouvement dans le corps, rapport à l'espace et aux autres.

Lundi : Salle de motricité (École maternelle Tallende) - 20h00-21h00

■ YOGA

Pratiques respiratoires, postures physiques, relaxation.
Mercredi : Salle de motricité (École maternelle Tallende) - 19h45-20h45



Activités enfants :

■ YOGA

Détente, respiration, postures physiques, relaxation.

Lundi : Salle de motricité (École maternelle Tallende) - 17h00-18h00 (12 ans et plus)

Mercredi : Salle de motricité (École maternelle Tallende) 14h50-15h50 (8-11 ans) 16h00-17h00 (4-7 ans)

■ BABY GYM

Motricité fine, éveil des sens, jeux...
Mercredi : Salle de motricité (École maternelle Tallende) 17h15-18h00 (2-4 ans)

TARIFS :

Adultes : 150 € /année
ou 7 € /séance
Cotisation annuelle : 15 €
Enfants : 120 € /année
ou 5 € /séance
Cotisation annuelle : 9 €
Contact : 06.73.31.21.15

Inscriptions :

Forum des associations :
Samedi 1^{er} septembre
2018
Salle Jacques Pignol
St-Amant-Tallende
10h-13h & 15h-17h

NOUVEAU :

DANSE AFRICAINE

Lundi 20h00-21h00
Salle de motricité
(École maternelle Tallende)

Patricia Martin, ostéopathe, docteur en médecine, formée à la méthode des chaînes musculaires et articulaires par Godelieve Denys-Struyf en Belgique, professeur de ShengZhen Méditation depuis 2008, pratique la danse d'expression africaine avec Elsa Wolliaaston depuis 1993.

Cette pratique aide à se sentir profondément vivant, à sentir la liberté, la puissance et la joie en chacun de nous. Au travers des danses répétitives simples, basées sur la marche, nous retrouvons le contact avec la terre, la fluidité, la source du mouvement dans le corps, le rapport à l'espace et aux autres.

BABY GYM

Mercredi 17h15-18h00 - Salle de motricité (École maternelle Tallende)



Depuis septembre 2017, l'Association Bien-Être à Tallende propose un cours de baby gym aux enfants de 2 à 4 ans tous les mercredis à 17h15.

L'objectif est de développer la motricité globale par des parcours variés. Cela apporte une confiance en soi et donne les bonnes bases motrices pour continuer le sport par la suite.



Encadré par une intervenante diplômée d'état et spécialiste de la petite enfance, les enfants passent un moment convivial de jeux et de détente.

ASSOCIATIONS

Le Club des neuf Fontaines

Le Club des Neuf Fontaines, association très active comptant 130 adhérents, accueille toutes les personnes dès 55 ans à la retraite. Tous les nouveaux retraités de 2018 sont invités à venir nous rejoindre. Cependant, il est important de signaler que certaines activités ou animations sont aussi ouvertes à tout participant même non adhérent quel que soit son âge : **Gym, sorties journées, voyage, théâtre, loto** (renseignements auprès de la Mairie de Tallende). **Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le jeudi 18 octobre 2018 à la salle des Fêtes de Tallende et toutes les personnes intéressées et souhaitant y assister, sont cordialement invitées à prendre contact avec nous.**



Nos différentes activités toute l'année à Tallende :

■ **Gymnastique** : ouverte à toute personne de tout âge

A la salle des fêtes, Marie-Paule, Denise et Henri accueillent les volontaires pour les cours dispensés par Sébastien.

- **Lundi** : step de 8h45 à 9h45 et gym entretien de 9h45 à 10h45.
- **Jeudi** : gym tonique de 8h45 à 9h45 et gym douce de 9h45 à 10h45.

■ **Mardi** : randonnée et marche

- **Randonnées** : Départ du stade de Tallende vers 13h30, Vincent et Christian vous guident en après-midi, en journée voire sur plusieurs jours avec thèmes (cette année, du 29 au 31 mai, randonnées autour de Salers dans le Cantal).
- **Marche douce** : A 13h30, Robert et Christine emmènent les adhérents pour des balades plus tranquilles mais très appréciées.

■ **Informatique** : Avec Alexandre notre prof, cours le samedi (salle du club).



2018:

Les succès et résultats de l'EFCAT



Le 8 mai dernier, au Stade Municipal Jean TIXIER de Tallende, le tournoi des écoles de foot a remporté un vif succès avec la participation de 32 équipes de jeunes de 5 à 10 ans venant de différents clubs du département. Ce tournoi sera renouvelé dès l'an prochain avec, on l'espère, la même ambiance de convivialité et de partage d'une passion commune.

Le vendredi 8 Juin au Stade Louis Jouhet de St-Saturnin a eu lieu un tournoi de sixte pour les jeunes à partir de 18h et les séniors à partir de 20h. Encore une manifestation qui a été couronnée d'un beau succès.

Du côté sportif, les principaux objectifs ont été atteints :

- L'équipe fanion se maintient dans sa division suite à ses derniers résultats positifs.
- L'équipe réserve se maintient dans sa division actuelle.
- L'équipe 3 jouera à l'échelon supérieur l'an prochain.
- L'école de foot est en progression tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Cette situation plus qu'encourageante va donner l'occasion à plusieurs jeunes d'intégrer les groupes séniors.

En marge du championnat, nos couleurs ont été représentées hors des frontières de la région Auvergne. A titre d'exemple, au Tournoi de l'Ascension de Valras, les 10, 11, 12 mai 2018, où nos U15 ont remporté la compétition de leur catégorie. **Bravo à eux !**

Pour ce qui est de la partie extra sportive, l'Assemblée Générale, elle s'est réunie le dimanche 24 Juin 2018 à 11h au Club-House du Stade Municipal Jean Tixier de Tallende. Il a été présenté le bilan de la saison et une projection vers l'avenir. De nombreuses annonces ont été faites pour l'année prochaine afin de pérenniser la vie de ce club historique sur notre territoire. Le club a besoin du soutien du plus grand nombre !



ORANGE MÉCANICA

Une association passionnée de moto sur circuits

Le Team Orange Mécanica a débuté en 2003, « avec Jérôme... et Charles... », autour de l'idée et l'envie de rassembler et d'aider toutes les personnes qui souhaitent pratiquer la moto de façon sportive sur circuits ou routes fermées.

Une dizaine de motos (principalement des VOXAN) furent préparées et adaptées dans la convivialité logique de tout groupe de passionnés.

En 2013, la création officielle du Team fut nécessaire pour structurer ce groupe qui organisait des activités de loisirs (entraînement sur circuit, balades touristiques, préparations motos et manifestations), mais qui s'engageait également dans des courses de vitesse et d'endurance avec quelques beaux résultats.

Cette année, le Team s'est engagé dans deux courses d'endurance organisées par le Ducati Club de France : une de 4 heures sur le circuit du Vigeant (près de Poitiers) courant juillet et une de 3 heures sur le circuit de Haute Saintonge (près de bordeaux).

Préparés avec sérieux, nous espérons figurer avec brio en toute convivialité, ce qui caractérise l'esprit du team.



L'activité sportive n'étant pas figée, d'autres participations à des courses peuvent être envisagées si des membres en avaient l'envie ou l'opportunité.

Dans l'intervalle de ces courses le Team organise également des événements (foire de la moto de pièces détachées, projection de grand prix moto, repas à thèmes ...) ce qui lui permet d'avoir une activité constante basée sur la mobilisation de ses membres, de leurs attentes ou envies. Le Team soutient également les projets ou des causes qui correspondent à l'esprit de l'équipe ou qui lui semble importantes.

LE COMITÉ DES FÊTES

Manifestations traditionnelles et une nouveauté remarquée

Le traditionnel programme du Comité des fêtes de Tallende (Brocante, Concours de belote, Chasse aux œufs de Pâques, Fête en Juin, Spectacle de Noël pour les enfants) s'est étoffé cette année d'un 1^{er} Apéro-Concert. Nous souhaitons remercier les tallendaises et tallendais pour leur participation importante à ce premier Afterwork. Sur fond de Jazz, l'ambiance et la convivialité furent au RDV. Ce qui nous conduit à renouveler l'expérience dès la rentrée de septembre. Venez nombreux !



Groupe Jazz O'Licks Anonymes en concert à la Salle des fêtes de Tallende le 13 Avril 2018

INFOS MUNICIPALES

CLSH DE ST SATURNIN *Une solution pour les mercredis ?*

Le Centre de Loisirs l'Île aux Loisirs de Saint-Saturnin est une association portée par des parents bénévoles de l'École de la Monne (Saint-Saturnin, Olloix et Cournols) désireux d'apporter des activités périscolaires de qualité aux enfants.

Parallèlement, le Centre de loisirs accueille également les enfants de 3 à 12 ans le mercredi de 7h30 à 18h30, sur inscription. Il est ouvert à tous après adhésion à l'Association.

Les enfants peuvent fréquenter le Centre de Loisirs :

- **Le matin seul** : accueil des enfants de 7h30 à 9h00 et départ entre 11h30 et 12h00.
- **Le matin avec le repas de midi** : accueil des enfants de 7h30 à 9h00 et départ entre 13h20 et 13h30.
- **L'après-midi seul** : accueil des enfants de 13h20 à 14h00 et départ de 16h45 à 18h30.
- **L'après-midi avec le repas de midi** : accueil des enfants de 11h30 à 12h00 et départ de 16h45 à 18h30.
- **La journée entière avec repas** : accueil des enfants de 7h30 à 9h00 et départ de 16h45 à 18h30.

Un programme d'activités pour les mercredis est proposé à chaque période scolaire et propose de nombreuses animations pour tous les âges et adaptées à la saison (activités sportives, manuelles, culturelles, loisirs).

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'Association <https://ileauxloisirs.fr/> ou à prendre contact avec la directrice Isabel Estrade au 04 73 39 18 08 ou par mail : clshsaintsaturnin@gmail.com.

N'hésitez pas à suivre les activités du Centre de Loisirs sur la page Facebook : Centre de Loisirs l'Île aux loisirs de Saint-Saturnin.

L'équipe d'animateurs sera ravie d'accueillir les petits tallendais / tallendaises pour découvrir la structure !



AGENDA

FESTIVAL Country

THAD FOSTER & THE E.J. BAND
Marie DAZZLER & LEGRIZZLY
CRAZY PUG

CONCERTS
WORKSHOP
MAGALI CHABRET
ANIMATION DJ REM
EXPOSITIONS :
US CARS AMERICAN ARVERNE TRIBU
BUVETTE, RESTAURATION
STANDS

Infos et réservations :
www.tallende-country-passion.com
06 21 71 78 60

6 et 7 octobre 2018
Salle Dr Jacques Pignol
9 rue du Suzot, 63450 Saint-Amant-Tallende

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT
TALLENDE
CENTRE FRANCE

■ 13 JUILLET *Feu d'Artifice Intercommunal* Château de St-Saturnin - A partir de 22h45 - Ouvert à tous

POMPIERS DE ST-AMANT-TALLENDE

Concert
Place des Razes
à St-Saturnin (derrière la
Grange de Mai)
A partir de 19h00
Restauration et buvette
sur place

TALLENDE, ST-AMANT- TALLENDE ET ST-SATURNIN

*Retraite aux
Flambeaux*
Place du 8 mai (devant
la Mairie de St-Saturnin)
A partir de 22h00
Ouvert à tous

POMPIERS DE ST-AMANT-TALLENDE

*Bal des
Pompiers*
Place des Razes
à St-Saturnin (derrière
la Grange de Mai)
A partir de 23h30

■ 1^{ER} SEPTEMBRE

Forum des Associations

Salle Jacques
Pignol
St-Amant-
Tallende

■ 6 ET 7 OCTOBRE

TALLENDE COUNTRY PASSION

Festival Country
Salle Jacques Pignol de
St-Amant-Tallende. Infos et
réservations : www.tallende-country-passion.com
ou au 06 21 71 78 60

■ 25 OCTOBRE

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE ÉQUIPE DE TALLENDE

Collecte de Sang
Salle des Fêtes de Tallende
Donneurs volontaires
de 16h30 à 19h30